

## **DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MALANGE**

Nombre de membres		
Afférents CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	10	10

### **SEANCE ORDINAIRE DU 06 décembre 2022**

L'an deux mil vingt deux, le six décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur GUIBELIN Hervé, Maire.

Délibération – 039.2022 -

**Présents :** Hervé GUIBELIN, Elfi BARBARIN (arrivée à 20h10), Martine BARBIER, Ludovic BRASSEUR, David CHECHILLOT, Pascal COURDEROT, Mathias GIRARDIN, Emilie PARROT, Antoine PRIEUR-DREVON

Date de convocation  
25 novembre 2022

**Absente excusée :** Stéphanie BLANCHON GRENOT qui donne pouvoir à Emilie PARROT

Date de l'affichage  
09 décembre 2022

**Secrétaire de séance :** Martine BARBIER

### **Désignation d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'opération : Étude de faisabilité cimetièrè, extension ou création à Malange**

Considérant la nécessité de désigner une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la réalisation des prestations suivantes : Étude de faisabilité cimetièrè, extension ou création à Malange ;

Vu la proposition de Monsieur Le Maire de retenir le SIDEC en qualité d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix pour :

- Retient la proposition de Monsieur Le Maire et attribue la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage au SIDEC pour l'opération visée ci-dessus ;

- Prend note que les frais d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sont fixés forfaitairement à 2 305.00 € HT ;

- Autorise Monsieur Le Maire à signer le contrat d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage correspondant ;

- Précise que la dépense correspondante sera comprise dans le financement de l'affaire citée en référence.

Conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus

**Le secrétaire,  
Martine BARBIER**



**Le Maire,  
Hervé GUIBELIN**



Envoyé en préfecture le 09/12/2022  
Reçu en préfecture le 09/12/2022  
Publié le 09/12/2022  
ID : 039-213903081-20221206-2022\_D039-DE

